

VOS OBLIGATIONS

- Fournir l'ensemble des éléments demandés
- Régler les factures d'énergie, directement aux fournisseurs, une fois les marchés passés
- Informer le coordonnateur de tout litige né à l'occasion de l'exécution du marché
- S'acquitter d'une participation financière à chaque consultation : à minima 50 € et plafonnée à 0,5% du montant estimé sur la durée du marché

Les fournisseurs retenus sur les précédents marchés gaz naturel

- 2015-2017 : Direct Energie
- 2018-2020 : Gaz de Bordeaux
- 2021-2023 : ENGIE
- 2024-2026 : ENGIE

> QUELQUES CHIFFRES

395 Adhérents au précédent marché de gaz naturel

2300 Sites

190 GWh de consommation annuelle



Vos interlocuteurs :

Service Energie
06 78 72 01 21
achat-energie@fde62.fr

FDE 62

40 avenue Jean Mermoz CS 70255
62005 DAINVILLE Cedex
Tél. : 03 21 51 09 40 / Fax. : 03 21 51 11 08
www.fde62.fr
Mail : contact@fde62.fr

GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT DE GAZ NATUREL DE LA FDE 62 - 2025 -

> COMMENT NOUS REJOINDRE

© la relation équitable ■ Photo : iStock / Nattawat-Nat ■ Conception graphique : Maro Haas

Dépliant à 3 volets - à plier suivant ce trait



LA FDE 62 VOUS PROPOSE D'ADHÉRER À SON GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT DE GAZ NATUREL

Cette démarche de mutualisation ouverte à toutes les collectivités et autres établissements publics ou privés vous permet de réaliser de réelles économies.

La FDE 62 coordonne le groupement de commandes depuis le recensement des besoins jusqu'à la passation des marchés : elle organise la consultation, sélectionne les fournisseurs, signe les marchés, accompagne les membres du groupement dans l'exécution de leur contrat, contrôle les factures.

Pour en bénéficier, vous devez adhérer.



QUI EST LA FDE 62 ?

La FDE 62 est une collectivité territoriale, constituée par les communes du Pas de Calais pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz naturel.

Elle a pour mission de s'assurer de la qualité de fourniture de l'énergie, en contrôlant Enedis et GRDF qui réalisent les travaux sur les réseaux.

La FDE 62 assure également l'assistance et le conseil aux communes en ce qui concerne les projets de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.



DÈS À PRÉSENT, ADHÉREZ AU MARCHÉ POUR LES SITES DE GAZ NATUREL.

POURQUOI ADHÉRER ?



Répondre aux obligations de mise en concurrence des contrats et éviter à chaque adhérent la procédure d'appel d'offres



Constituer un volume d'achats important



Obtenir des prix compétitifs

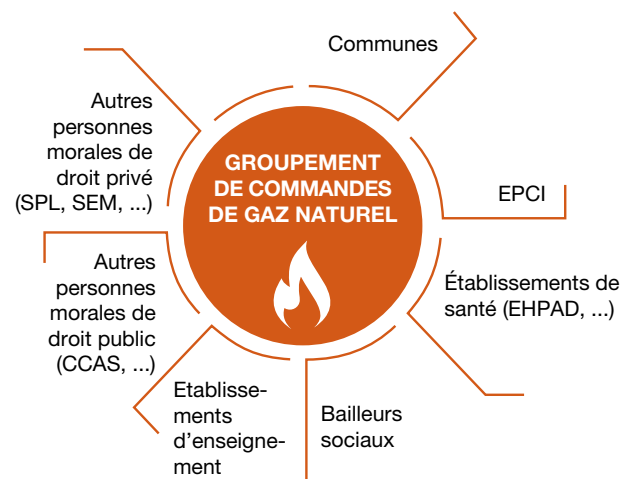


Obtenir des services associés : interlocuteur fournisseur dédié, optimisation tarifaire



Bénéficier de l'expertise de la FDE 62 tout en conservant votre autonomie : chaque adhérent conserve la gestion et l'exécution de ses contrats

QUI PEUT ADHÉRER ?



Avec un lien avec le Pas de Calais

Il est possible d'adhérer même si, pour l'instant, il n'y a pas de site à intégrer dans le marché, pour anticiper la possibilité de nouveaux sites pendant la durée du marché.

COMMENT ADHÉRER ?

En nous faisant part de votre intention par e-mail ou courrier

Puis, en adressant à la FDE 62 :

- Le mandat autorisant la FDE 62 à exporter les données de consommation pour l'ensemble des points de livraison identifiés auprès du distributeur
- La liste des sites à intégrer au marché et la copie de la dernière facture de chaque site
- Les coordonnées des interlocuteurs technique et financier au sein de l'entité
- La décision d'adhésion au groupement d'achat selon le modèle de délibération et l'annexe d'adhésion

> CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

juil
2025

Date limite de transmission de l'intention d'adhérer au groupement de commandes d'achat de gaz naturel

sept
2025

Date limite de transmission des éléments techniques

sept
2025

Date limite de transmission de l'annexe adhésion et de la délibération

Oct
-déc
2025

Procédure d'appels d'offres et choix des fournisseurs

janv
2027

Démarrage du marché